Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-282800366-20260729-2026_1169-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/08/2026

SDIS28 EURE ET LOIR

Chartres, le 29/07/2026

Direction
Groupement Administration, Finances et Achats
Service Assemblées, Administration, Achats

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours

Réf. : 2026 - 1169

Arrêté de composition de la Formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité, Conditions de Travail (FSSCT) du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n°2019-828 du 06 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment l'article 4 ;

Vu l'article 4 de la loi du 6 août 2019 précitée, qui prévoit en outre la création, au sein du comité social territorial, d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, qui est obligatoire sans conditions d'effectifs dans les services départementaux d'incendie et de secours ;

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux CST des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération du Bureau du conseil d'administration n° B-2026-20 du 5 juin 2026 fixant le nombre de représentants du personnel à 6 ainsi que les représentants de l'administration à 6 ;

Vu le procès-verbal des résultats à l'élection du comité social territorial du SDIS 28 du 08 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté 2023-564 du 05 avril 2023 portant composition de la Formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité, Conditions de travail (FSSCT) du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier la composition des représentants de l'administration au sein de la FSSCT à la suite du renouvellement de la composition du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir.

ARRETE

Article 1 – L'arrêté 2023-564 susvisé est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir
7 rue Vincent Chevard
28000 CHARTRES

Article 2 – Les membres représentants l'administration et le personnel à la Formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité, Conditions de travail (FSSCT) du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir :

Représentants de l'administration	
Membres titulaires	**Membres suppléants**
Nadia LEGER, présidente	Kévin POULIN
Olivier HOUDY	Céline KUZBINSKI
Emmanuelle BOUTET-GELINEAU	Marc GUERRINI
Evelyne DELAPLACE	Evelyne LEFEBVRE
Directeur départemental du service d'incendie et de secours	Sous-directeur Opérations
Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours	Chef GAFA
Représentants du personnel	
Membres titulaires	**Membres suppléants**
Emeline FEUILLEUSE	Johann GENTY
Vincent LECOMTE	Thomas RIGUET
Fatima MIRAOUI	Corinne ARNOULT
Pascale TAUREAU	Thomas PAGES
Loïc BERTHELOM	Benoît GLOTIN
Alexis BADAIRE	Sébastien GERAY
Représentants du CCDSPV	
Membres titulaires	**Membres suppléants**
Aude CHANVRY	Clotilde METAIS
Chloé PARIS	Camal CHAROUF

Article 3 - Le directeur départemental des services d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté qui peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans (par voie postale au 28 rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS ou par voie dématérialisée via Télérecours citoyens www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compte de sa date de publication sur le site internet du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir.

Signé numériquement par,

Le président du conseil d'administration
du SDIS 28

Christophe LE DORVEN

Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir
7 rue Vincent Chevard
28000 CHARTRES